

# Note Méthodologique : Cabinet étude Dangers à Dakhla

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

## Contexte & finalité de la méthodologie

- Accompagnement en analyse et gestion des risques industriels et environnementaux dans la région de Dakhla.
- Identification précise des dangers liés aux installations et procédés pour prévenir les accidents et protéger les employés.
- Réponse aux exigences réglementaires marocaines (notamment ICPE, hygiène et sécurité).
- Adapté aux entreprises industrielles et porteurs de projets dans un environnement en développement (zones industrielles et portuaires).

**Point clé :** Les interventions combinent phases terrain (visites, entretiens) et phases documentaires, réalisables en présentiel ou à distance selon le besoin.

## Objectifs de la mission

- Reconnaître, évaluer et maîtriser les dangers présents dans les activités.
- Sécuriser les process et réduire les risques d'accidents majeurs.
- Assurer la conformité aux réglementations marocaines de sécurité et d'environnement.
- Optimiser les plans d'action préventifs et la gestion intégrée des risques.
- Soutenir l'amélioration continue et la sensibilisation des équipes.

## Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial des installations, procédés et environnements de travail (visites, entretiens, revue de documents).
- Analyse documentaire et réglementaire (dossiers techniques, études antérieures, procédures, normes marocaines, ICPE, risques chimiques, hygiène/sécurité).
- Rapport détaillé comprenant l'état des lieux et l'analyse des dangers.
- Recommandations classées par priorité et plan d'action opérationnel.
- Présentation des résultats et du plan d'action.
- Suivi et accompagnement: assistance à la mise en œuvre, formation complémentaire, audits périodiques d'efficacité.

## Démarche méthodologique (étapes)

### Étape 1 : Diagnostic initial

- Visites de site, entretiens avec personnels clés, collecte de données et revue des documents existants.
- Résultat: identification des situations dangereuses et cadrage des exigences réglementaires à Dakhla.

**Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire**

- Contrôle des dossiers techniques, études précédentes, procédures internes et normes applicables au Maroc.
- Résultat: vérification de la conformité (ICPE, risques chimiques, hygiène/sécurité).

**Étape 3 : Recommandations et plan d’action**

- Élaboration d’un rapport de synthèse avec recommandations priorisées.
- Résultat: plan d’action opérationnel pour corriger les non-conformités et réduire les risques.

**Étape 4 : Suivi et accompagnement**

- Assistance à la mise en œuvre, formation complémentaire des personnels clés, audits périodiques.
- Résultat: pilotage continu de la sécurité et maîtrise des dangers dans le temps.

**Planning / durée / jalons**

| Phase                  | Durée indicative | Format                         | Jalon / livrable                                 |
|------------------------|------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------|
| Diagnostic initial     | 1 à 2 semaines   | Visites et entretiens sur site | État des lieux initial                           |
| Analyse documentaire   | 1 à 3 semaines   | Revue et analyse à distance    | Analyse documentaire et réglementaire consolidée |
| Recommandations        | ~ 1 semaine      | Présentation et rapport        | Rapport de synthèse + plan d’action présentés    |
| Suivi & accompagnement | 3 à 6 mois       | Assistance terrain et contrôle | Audits périodiques et formations menés           |

**Rôles & responsabilités**

**Consultant**

- Réalise le diagnostic initial et l’analyse documentaire/réglementaire.
- Produit le rapport, les recommandations et le plan d’action.
- Présente les résultats et accompagne la mise en œuvre.
- Assure le suivi: formations et audits périodiques; veille normative continue.

**Client**

- Fournit les documents demandés pour le diagnostic initial.
- Met à disposition l’accès au site et les personnels clés pour visites et entretiens.
- Participe aux réunions d’échanges et aux ateliers.
- Met en œuvre les mesures recommandées avec l’assistance du cabinet.

## Prérequis & données nécessaires (inputs)

---

- Plans d'installation.
- Procédures internes.
- Rapports d'audits antérieurs.
- Permis et autorisations administratives.
- Dossiers techniques et études précédentes.
- Normes et prescriptions applicables (ICPE, risques chimiques, hygiène/sécurité).

## Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

---

- Réunions d'échanges et ateliers pour favoriser l'appropriation des recommandations.
- Présentation du rapport et du plan d'action à l'issue de la phase recommandations.
- Priorisation des mesures selon niveau de risque, coût, impact opérationnel et conformité réglementaire.
- Audits périodiques pour vérifier l'efficacité des actions engagées.
- Assistance continue et formations complémentaires des personnels clés.
- Alignement sur les exigences marocaines (dont ICPE) et veille normative.
- Phases documentaires possibles à distance; phases terrain menées sur site.

**Point clé :** La maîtrise des risques repose sur un pilotage continu (suivi, audits, mises à jour) et l'adaptation aux contraintes locales de Dakhla.